



Procès-verbal du COSP/COFIL
Salle Ulysse le mardi 06 juillet 2021

Sous la présidence du Doyen Xavier LATOUR

Etaient présents : M. le Doyen LATOUR, M. LATINA, E. MOUIAL, C. VALLAR, A. MILLET DEVALLE, Y. STRICKLER, P. TÜRK, T. MARTEU, C. PINA, O. VERNIER, M-O. DIEMER, C. COURTIN, M. GUERRINI, L. ANTONINI COCHIN, P. LUPPI, H. GOUDINEAU, P. REIS, A. GAZANO, G-C GIORGINI, F. GHELFI, K. DEHARBE, A. TRESCASES, S. BRICCA, R. CHABBERT, G. GOIRAN, L. CORRADI, A. SARADJIAN

Avait donné procuration : M. MEZAGUER, M. OUAKNINE, J-C MARTIN

Etaient absents non représentés : M. TELLER, M. BASSI, F. BELLONE, N. TOURNOIS, L. PINEAU G, E. WALLISER, J. DEBACKER, L. BARGEL, B. THERACHE, G. MASSE, Y. BRAHMI

Etaient présents à titre consultatif : M. ORTOLANI, Professeur en Histoire du droit et des institutions, M-C. LASSERRE, MCF en Droit privé, S. SAADI, Responsable Service du personnel, N. CARLES, Responsable service scolarité, E. DUCHEZ, chargée de communication, S. NAIZOT, responsable bureau Relations internationales, S. SILVI, Chargée relations entreprises, D. THEROND, responsable BU, A. LÉZÉ, assistante du Doyen.

Début de séance à 9h05

1) Informations de l'équipe décanale

Prise de parole du Doyen LATOUR

- Le prochain COSP-COFIL aura lieu le vendredi 3 septembre 2021.
- L'objectif du ministère pour la rentrée est le 100% présentiel, mais certaines Facultés ont déjà pris position pour une rentrée en demi-jauge.
- Le planning de Pré-rentrée a été préparé par Emmanuelle DUCHEZ, Joëlle GOUDINEAU et Natacha CARLES. Nous partons sur une séparation de la Licence 1 en 2 groupes avec horaire décalé mais, si la situation se dégrade, plusieurs hypothèses sont envisagées. Des stands seront également installés à l'extérieur.
- Nous devons faire de plus en plus attention à l'utilisation des deniers publics par conséquent, aucun master et aucun DU n'ouvrira si le seuil n'est pas atteint (au moins 7 étudiants pour chaque Master).

Travaux en cours

Prise de parole du Directeur administratif, Hubert GOUDINEAU

- L'Amphithéâtre 201 est en pleine réfection, il sera normalement terminé fin juillet et disponible pour la prochaine rentrée.
- La Salle 14 de la Villa Passiflore est entièrement rénovée et un nouvel équipement audiovisuel a été installé pour les enseignements bimodaux.
- Le coût estimé pour l'amélioration de l'acoustique de l'amphithéâtre Bonnacarrère est de 15000 euros. Le budget est conséquent. Il est envisagé de faire une partie des travaux dans un premier temps (pose de dalles acoustiques) et de voir si cela est suffisant.

- La sélection des entreprises pour les travaux énergétiques est en phase d'étude et de négociation. La partie BU figure en option, mais nous essayons de l'intégrer au projet.

Prise de parole du Doyen LATOUR

- Plusieurs Masters ont créé ou ont l'intention de créer des associations d'étudiants. Pour les financer, les crédits CVEC peuvent être mobilisés.
- Nous avons saisi le Président pour engager une action disciplinaire contre un étudiant qui a calomnié un de nos enseignants et porté atteinte à la réputation de l'établissement en saisissant la ministre sur la base d'accusations mensongères.
- La procédure de sélection en Master est un échec dans toutes les Universités. Deux éléments ont été retenus pour remédier au problème (groupe de travail en conférence des Doyens) :
 - . La plateforme E candidat n'est pas satisfaisante, une plateforme nationale de type Parcoursup avec algorithme est suggérée.
 - . Une proposition de calendrier commun et harmonisé est également étudiée.
- Nous avons également commencé une réflexion sur des solutions locales :
 - . Chercher un logiciel plus performant et plus adapté qu'E.candidat (Paris 2 et Bordeaux utilisent d'autres plateformes).
 - . Proposer un nouveau calendrier de candidature afin de faciliter notre travail de sélection des dossiers.
- Nous expérimentons l'adjonction d'un fichier Excel sur E.candidat (classement fait en fonction des critères préentrées dans le fichier). Nous souhaiterions le mettre en place pour la sélection en Master 1.
- Un gros problème de capacité d'accueil dans les Masters existe aussi, nous réfléchissons donc à la création de parcours supplémentaires sans nécessairement créer des heures.

Prise de parole de la professeure Eva MOUIAL :

- Nous avons demandé une réunion avec UCA en septembre sur le paramétrage d'E.candidat. Dans cette perspective nous proposons aux responsables de formation de nous envoyer leurs observations.

2) Projet de convention avec l'Université de Sherbrooke

- Il existe d'ores et déjà un partenariat entre l'Université de Sherbrooke (Province du Québec) et la Faculté de Droit et de Science Politique de Nice : le programme de double diplomation au niveau Master (avec le LADIE).
Nous avons souhaité ouvrir cette possibilité d'échange à Sherbrooke aux autres étudiants, qui ne souhaitent pas notamment se spécialiser en droit international et européen. L'idée est de permettre une « mobilité simple » c'est-à-dire la possibilité d'étudier à Sherbrooke pendant un semestre ou une année et ce, au tarif des frais d'inscription qu'ils paient à UCA. Les ECTS obtenus lors de leur mobilité sont ensuite validés à leur retour à Nice.
L'enjeu aujourd'hui est donc de matérialiser cette bonne entente en une nouvelle convention permettant la mobilité de 3 étudiants par an. Celle-ci sera valable pour 5 ans à partir de la date de signature.

Le conseil scientifique et pédagogique ainsi que le comité de pilotage approuvent à l'unanimité le projet de convention avec l'Université de Sherbrooke.

3) Retour Dialogue de Gestion

Prise de parole du Doyen

- Nous avons eu un échange très constructif avec UCA notamment sur la situation des enseignants-chercheurs et personnels IATTS ainsi que sur les perspectives de développement de la Faculté. Le dialogue a été franc et direct. Les diagnostics sont partagés (amélioration des outils, simplification des procédures, soutien aux composantes...).

4) Présentation du Projet DU Droit de l'animal

Prise de parole de Marie Cécile LASSERRE, MCF en Droit privé

- Le *DU Droit de l'animal* aborde une thématique d'actualité (l'animal) et un droit en développement (droit de l'animal), notamment avec la proposition de loi visant à renforcer la lutte contre la maltraitance animale.
Le DU vient ainsi en complément de la formation universitaire proposée au sein d'Université Côte d'Azur. Il s'agit, en outre, d'une formation demandée sur le département ; d'autant plus au regard de sa spécificité (ex. site Natura 2000).

Le programme se compose de 66 heures de cours dispensées sur une période de 3 mois (février à avril). Les cours se déroulent en fin d'après-midi ou début de soirée au maximum deux jours par semaine. Le DU est organisé pour tenir compte des contraintes horaires éventuelles des étudiants et des professionnels engagés par ailleurs dans une activité professionnelle.

Le DU est proposé dans le cadre de la formation initiale et continue.

Le coût est de 250 euros pour les étudiants en formation initiale, élèves avocats et étudiants inscrits à l'IEJ et 800 euros pour les professionnels et formation continue + frais inscription.

La formation est organisée autour d'une pluralité d'enseignements. L'équipe pédagogique est composée d'universitaires et de professionnels ayant des compétences spécifiques liées au droit de l'animal.

La date de lancement envisagée est février 2022.

A. MILLET DEVALLE suggère que le droit européen soit également abordé, car il joue un rôle important. M.-C. LASSERRE approuve.

Le conseil scientifique et pédagogique ainsi que le comité de pilotage approuvent à la majorité (1 abstention) le projet de DU Droit de l'animal.

5) Modifications des modalités de contrôle de connaissance de Licence

Prise de parole de la Responsable de scolarité, Natacha CARLES

Le conseil scientifique et pédagogique ainsi que le comité de pilotage approuvent à l'unanimité les modifications des modalités de contrôle de connaissance de Licence.

6) Modifications des modalités de contrôle de connaissance des Masters IDPD.

Prise de parole de la professeur Anne Millet DEVALLE, Directrice de l'IDPD

Le conseil scientifique et pédagogique ainsi que le comité de pilotage approuvent à l'unanimité les modifications des modalités de contrôle de connaissance des Masters IDPD.

7) Règlement de fonctionnement du Département Disciplinaire de Droit et Science politique

Le règlement doit être approuvé par les EUR.

Le conseil scientifique et pédagogique ainsi que le comité de pilotage approuvent à l'unanimité le règlement de fonctionnement du Département disciplinaire de Droit et Science politique.

Questions diverses

Prise de parole de la professeure Eva MOUIAL

Nous avons rencontré les Présidents de juridictions afin de mettre en place la Nuit du Droit le 4 octobre à 18H en amphithéâtre 200-Boulvert.

Cet évènement national sur la thématique « Accès au Droit et à la Justice » prendra la forme de conférence à plusieurs voix et des séquences d'éloquence.

Ce format permettra d'avoir le regard des étudiants, des enseignants-chercheurs, celui du praticien (avocat et magistrat), et du justiciable. En parallèle, des consultations pour les justiciables auront également lieu, notamment au TA.

Nous lançons un appel aux enseignants-chercheurs qui souhaiteraient intervenir pendant 15 minutes sur cette thématique, ainsi qu'aux étudiants pour la partie « éloquence ».

La séance est levée à 10h55

Doyen Xavier LATOUR

